

2508

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

DIRECTION DE LA PLANIFICATION

SEMINAIRE DE FINALISATION DU PROCESSUS D'ELABORATION
DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

TERMES DE REFERENCE DE L'ATELIER

AVRIL 1997

TERMES DE REFERENCE DU SEMINAIRE DE FINALISATION DU PROCESSUS D'ELABORATION PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

I. CONTEXTE

Le Gouvernement du Sénégal vient d'adopter le IX^e Plan d'Orientation pour le Développement Economique et Social 1996/2001 qui définit les orientations stratégiques nécessaires pour élever de façon durable la compétitivité globale de l'économie nationale et favoriser un développement humain durable. Pour que cet objectif soit réalisé, le processus d'ajustement global de l'économie en cours depuis la dévaluation du F.CFA de janvier 1994 sera renforcé par la poursuite de l'assainissement macro-économique, l'amélioration du cadre institutionnel, la mise en valeur des ressources humaines et le développement des infrastructures d'appui à la production.

Parallèlement, une série de programmes d'accompagnement seront mis en oeuvre parmi lesquels le Programme National de Lutte contre la Pauvreté (PNLP) qui traduit la volonté de l'Etat d'accorder une plus grande attention aux couches sociales les plus démunies et concrétise les grandes options des pouvoirs publics en matière de réduction de la pauvreté par des mesures de politique économique et sociale visant à améliorer leurs conditions de vie.

Le programme sera articulé autour d'activités transversales venant surtout en complément des programmes d'investissement sectoriels. Les activités seront axées autour de l'accroissement des revenus des populations et la création d'emplois à travers la promotion de la micro entreprise, la mise en place d'infrastructures communautaires par des Travaux à Haute Intensité de Main d'Oeuvre (HIMO), le renforcement des capacités des collectivités de base, la mise en place de filets de sécurité et l'amélioration du suivi des conditions de vie des ménages.

Il est conçu dans une dynamique de collaboration et de concertation associant tous les acteurs susceptibles d'apporter une contribution et de participer à la mise en oeuvre des options retenues, à savoir, les ONG, les collectivités locales, les services décentralisés de l'Administration, les organisations de populations, les partenaires au développement et la société civile.

Le Ministère de l'Economie, des Finances, et du Plan a organisé deux séminaires aux mois de mars et juin 1995 au sortir desquels les différents acteurs se sont accordés sur les objectifs et stratégies en matière de réduction de la pauvreté. Ces rencontres avaient également recommandé la réalisation d'un certain nombre d'études socio-économiques complémentaires portant notamment sur l'analyse des interventions soutenues par les partenaires bilatéraux et multilatéraux au Sénégal de manière à tirer des leçons qui permettraient de mieux cibler ou prioriser les actions du PNLP et la définition de critères de sélection des agences d'exécution.

Par la suite, le projet de document a été transmis à un certain nombre de partenaires au développement qui ont fait des observations qui ont été pris en compte de même que la Direction de la Planification avait mis en place des commissions nationales organisées autour des différentes composantes qui ont permis de confirmer les priorités sectorielles en matière de lutte contre la pauvreté.

L'exploitation des conclusions des groupes de travail et des résultats des études socio-économiques ont permis de renforcer le contenu du document notamment sur le cadre institutionnel et les modalités de mise en oeuvre aspects qui n'ont jamais fait l'objet d'une discussion élargie avec les différents partenaires

II. TACHES A EXECUTER

La rencontre sera organisée sous forme de plénière suivie de travaux en commissions. La plénière sera consacrée à une présentation du calendrier du séminaire et à l'adoption de l'ordre du jour.

Les commissions devront valider et enrichir le contenu du document par rapport aux quatre composantes ci-après :

1. **Accroissement des revenus et création d'emplois ;**
2. **Amélioration de l'accès aux services sociaux ;**
3. **Amélioration du suivi des conditions de vie des ménages et renforcement des capacités locales ;**
4. **Filets de sécurité.**

 Deux autres commissions devront s'organiser autour du **Cadre institutionnel** et des **Modalités de mise en oeuvre** du programme.

Les commissaires désigneront en leur sein un président de commission et un rapporteur et décideront de l'organisation de leurs travaux.

III. OBJECTIF

Le séminaire a pour objectif de permettre aux différents acteurs impliqués dans la lutte contre la pauvreté de s'accorder sur le contenu du Programme National de Lutte contre la Pauvreté ainsi que ses modalités de gestion et d'intervention.

VI. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats du séminaire serviront à finaliser le projet de programme national qui sera soumis au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan pour approbation par le Gouvernement.

IV. DUREE ET LIEU

Le séminaire aura lieu les 8, 9, et 10 Avril 1997 et sera organisé dans un hôtel de la place sous forme semi-résidentielle.